



PLAN DU BACHELOR EN MEDECINE A TEMPS PARTIEL (50%) Pour les étudiants ayant débuté la 1^{ère} année du Baccalauréat universitaire en Médecine avant 2022

Cursus à temps partiel

Le cursus d'un étudiant inscrit à temps partiel est le même que celui d'un étudiant inscrit en Baccalauréat universitaire à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre de réaliser les études en 14 semestres au maximum (Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel).

Pour le reste, le Règlement d'études du cursus s'applique. En dérogation à l'article 12 al. 1 du Règlement d'études, les examens d'une année entière (BMed1, BMed2, BMed3) sont répartis sur 4 sessions distinctes, selon le tableau ci-dessous.

Le principe de base est qu'un module constitue une unité insécable et doit être suivi entièrement au cours d'une même année académique. Cela garantit notamment l'adéquation entre la matière enseignée et l'examen passé. Les modalités d'examen restent identiques à celles du cursus à plein temps, quelles que soient les options retenues.

Étant donné les nombreuses contraintes horaires et pratiques des enseignements de médecine, il n'est pas possible pour un étudiant de suivre des études à mi-temps « à la carte ». L'École de médecine propose donc un Baccalauréat universitaire en médecine à mi-temps sous forme de plan d'études fixe.

BACCALAUREAT

BMed 1 - 1^{ère} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B1.2	Enseignement : B1.3, B1.5
Evaluation : • B1.2 – Examen écrit (12 crédits ECTS)	Evaluation : • B1.3 – Examen écrit (11 crédits ECTS) • B1.5 – Examen écrit et rapport (11 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 34 ECTS	

BMed 1 – 2^{ème} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B1.1	Enseignement : B1.4
Evaluation : • B1.1 – Examen écrit (15 crédits ECTS)	Evaluation : • B1.4 – Examen écrit (11 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 26 ECTS	



BMed 2 - 1^{ère} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B2.1 et B2.2	Enseignement : B2.4, B2.6
Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.1 – Examen écrit (7 crédits ECTS) • B2.2 – Examen écrit (9 crédits ECTS) 	Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.4 – Examen écrit (9 crédits ECTS) • B2.6 – Examen écrit (9 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 34 ECTS	

BMed2 - 2^{ème} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B2.3, B2.7, B2.8, B2.9, B2.10	Enseignement : B2.5, B2.7, B2.8, B2.10
Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.3 – Examen écrit (9 crédits ECTS) • B2.9 – Validation par présence et éventuelles autres validations exigées (1 crédit ECTS) 	Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.5 – Examen écrit (7 crédits ECTS) • B2.7 – Validation par présence et éventuelles autres validations exigées • B2.8 – Validation par présence (4 crédits ECTS) • B2.10 Examen écrit (5 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 26 ECTS	

BMed3 - 1^{ère} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B3.1, B3.3	Enseignement : B3.4, B3.6
Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.1 – Examen écrit (8 ECTS) • B3.3 – Examen écrit (8 ECTS) 	Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.4 – Examen écrit (8 ECTS) • B3.6 – Présentation orale et écrite (7 ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 31 ECTS	

BMed3 - 2^{ème} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B3.2, B3.7, B3.8	Enseignement : B3.5, B3.8, B3.9
Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.2 – Examen écrit (7 ECTS) • B3.7 – Examen écrit (5 ECTS) 	Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.5 – Examen écrit (8 crédits ECTS) • B3.8 – ECOS (6 ECTS) • B3.9 – Validation par présence et éventuelles autres validations exigées. (3 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 29 ECTS	